



## Le petit orchestre du CCAA

Depuis son ouverture, en janvier 2009, le CCAA a toujours proposé des cours de musique, en commençant par une chorale, puis des cours de guitare et de composition de chansons, ainsi que des ateliers découverte avec des artistes étrangers. Au fil du temps, les élèves ont eu envie de créer un orchestre.



### Le projet

Les cours ont lieu le samedi matin. L'orchestre est encadré par un professeur et par un jeune assistant. Pendant les cours, l'orchestre est divisé en cinq groupes : les batteries et les percussions, les claviers, les guitares acoustiques, les guitares électriques et les basses, le groupe de chant. Chaque groupe travaille dans une salle différente. Les élèves peuvent également venir dans la semaine pour pratiquer leur instrument. Ce n'est qu'un mois avant chaque concert que tous les groupes se retrouvent pour répéter.

Les représentations ont lieu à la fin de chaque trimestre, dans les locaux du CCAA, mais aussi à l'extérieur du centre. Ainsi, le 15 juillet dernier, l'orchestre a joué l'hymne national hondurien et la Marseillaise sur la Place Centrale de Tegucigalpa lors de la fête célébrant l'amitié franco-hondurienne, organisée par l'Ambassade de France et la municipalité.

### Petit orchestre deviendra grand !

Date de création : septembre 2011

Composition de l'orchestre : 30 élèves, âgés de 13 à 21 ans

Nombre de niveau : 3 (de débutant à confirmé)

Objectif à l'horizon 2013 : accueillir 15 musiciens supplémentaires

**Pour cela, nous avons besoin d'instruments, d'un équipement audio et d'assistants supplémentaires.**



**Rossy, 14 ans**

« Pour moi, ça a été un honneur de jouer la Marseillaise et l'hymne nationale hondurien, le 15 juillet avec mes camarades. Ça nous a demandé de la patience, du temps, des efforts et de la discipline. Mais lorsque nous sommes tous montés sur scène, je me suis rendue compte que rien n'était impossible ! »



**Steven, 18 ans**

« L'ensemble musical me permet, un peu plus chaque jour, de me rapprocher de mon rêve : devenir musicien. »



### Plus d'infos

Sur notre site [www.paris-tegu.org](http://www.paris-tegu.org)  
Pour tout renseignement complémentaire :  
[contact@paris-tegu.org](mailto:contact@paris-tegu.org)



### Parole à... Mathilde Thiebault, directrice du CCAA

« Au CCAA, il est important que les jeunes apprennent dans un contexte de détente et de plaisir. La musique les aide à libérer les mauvaises émotions et retrouver un apaisement. Au-delà des bienfaits sur leur santé mentale et émotionnelle, faire partie d'un orchestre leur permet d'acquérir une attitude qui les aidera dans leur vie future. Quand les jeunes commencent à réaliser qu'il existe un lien direct entre les heures de pratique investies et la qualité de leur représentation, la discipline personnelle et collective et la confiance en leurs capacités se renforcent d'elle-même. Ils deviennent alors des jeunes actifs, capables de réussite. »





## FORMULAIRE DE DON

*Aidez-nous à poursuivre et à développer notre action*

**Paris-Tegu étant déclarée d'intérêt général, votre don ouvre droit à un avantage fiscal.**

Pour les particuliers : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Paris-Tegu vous délivrera un reçu fiscal, avec l'ensemble des sommes versées dans l'année, que vous devrez joindre à votre déclaration d'impôt.

**Un don de 30 € ne vous coûte en réalité que 10 € après déduction fiscale**

### Comment donner ?

#### Faire un don en ligne sur notre serveur sécurisé

Il vous suffit de remplir le formulaire sur notre site internet et de suivre les indications qui vous seront données.

#### Faire un don par chèque

Il vous suffit d'envoyer le 1er formulaire ci-dessous rempli et votre chèque à Paris-Tegu.

#### Faire un don régulier par prélèvement automatique

Si vous optez pour un don régulier, il vous est possible de mettre en place un prélèvement automatique. Pour cela, il vous suffit de remplir les deux formulaires ci-dessous et de les envoyer à Paris-Tegu.

*Merci pour votre soutien !*

### Bulletin de participation

à adresser à : Association Paris-Tegu, 118, rue Monge 75005 Paris.

Tel : 06 03 49 46 56 - E-mail : thomas.simon@paris-tegu.org

Nom (majuscules) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

DON MANUEL : je soutiens l'Association Paris-Tegu par le versement d'un don d'un montant de \_\_\_\_\_ €

PARRAINAGE : je m'engage à soutenir l'Association Paris-Tegu pendant une durée de : 1 an 2 ans 3 ans  
en m'engageant à verser la somme de : \_\_\_\_\_ € sur une base mensuelle trimestrielle annuelle

#### MODE DE VERSEMENT :

Chèque (à l'ordre de « Association Paris-Tegu »)

Virement

Prélèvement automatique<sup>1</sup>

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Domiciliation Bancaire : Société Générale, 26 avenue des Gobelins, 75013 Paris

Code Banque : 30003 – Code Guichet : 03350 – Numéro de compte : 00037288202 – Clé R.I.B. : 07

### Autorisation de Prélèvement Automatique<sup>1</sup>

Numéro national d'émetteur : 520346

Je choisis la formule du soutien régulier par prélèvement automatique et j'autorise ma banque à prélever en faveur de l'association Paris-Tegu :

15€ 20€ 50€  
A ma convenance : \_\_\_\_\_ €

Mensuellement  
Trimestriellement  
Annuellement

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

#### Coordonnées du débiteur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

#### Coordonnées bancaires

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code banque       Code guichet

Numéro du compte

Clé RIB

Je retourne le présent coupon, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

<sup>1</sup>Dans le cas d'un versement sous forme de prélèvement automatique et uniquement dans ce cas, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer avec le bulletin de participation ci-dessus à Paris-Tegu.